Panneaux isolants pour toits à pans inclinés **Ampatherm®**

Indications pour la pose

powered by Kingspan powered by

Application

–10 °C

λ_D = 0,020

22 °C

Panneaux isolants pour toits à pans inclinés **Ampatherm®**

Versions du produit

Sans lé de sous-toiture contrecollé

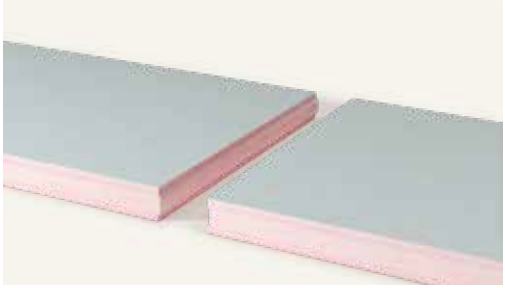

Ampatherm® Resol
doublure par voile minéral des deux côtés et armature de renfort spéciale en sous-face.

Ampatherm® PIR Tex
doublure par voile minéral des deux côtés.

Ampatherm® PIR Alu
doublure en aluminium des deux côtés.

Avec lé de sous-toiture contrecollé

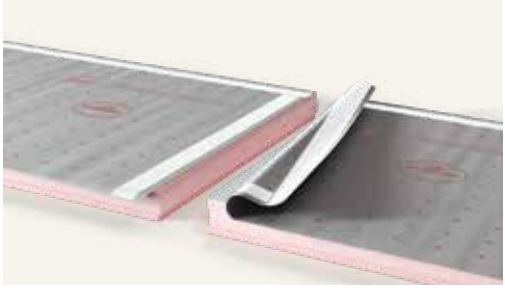

Ampatherm® Resol plus
doublure par voile minéral des deux côtés et armature de renfort spéciale en sous-face. Avec lé de sous-toiture contrecollé côté supérieur.

Ampatherm® PIR Tex plus
doublure par voile minéral des deux côtés. Avec lé de sous-toiture contrecollé côté supérieur.

Ampatherm® PIR Alu plus
doublure en aluminium des deux côtés. Avec lé de sous-toiture contrecollé côté supérieur.

Directives de traitement

Transport et stockage

> Important : après livraison sur le chantier, stocker les paquets **Ampatherm®** bien à plat et les recouvrir d'un film ou d'une bâche pour les protéger des intempéries . Les panneaux trempés ou endommagés ne doivent pas être montés.

Praticabilité

> **Ampatherm® Resol plus** : praticabilité via une armature de renfort spéciale en sous-face des panneaux, selon GS-Bau-18. La partie armature doit toujours être incorporée vers le bas ! Voir rapport du test de Holzforschung Austria (HFA).
> **Ampatherm® PIR Tex plus et PIR Alu plus** : praticabilité selon GS-Bau-18. Voir rapport de test de Holzforschung Austria (HFA).
> Éviter de marcher sur les joints dans l'espace entre chevrons.
> De manière générale, une toiture sans lambris est considérée comme un élément de construction non praticable (selon BGR 214 ; 4.5).
> Respectez les dispositions légales et directives applicables en matière de prévention des accidents !

Découpe

> Les panneaux isolants pour toits à pans inclinés **Ampatherm®** peuvent être traités à l'aide d'outils à bois courants (par ex. une scie circulaire rotative ou une égoïne). La découpe au moyen d'une scie sauteuse à lame crantée est particulièrement ergonomique et génère peu de poussière.

Travaux préparatoires et de suivi

Caractéristiques statiques / construction :

- Charpente visible (avec bois raboté et lambrissage) ou habillage interne par ex. avec panneaux de placoplâtre.
- Classe de résistance des chevrons au moins C24, par ex. en bois massif selon la norme DIN 4074-1, en bois massif abouté selon la norme DIN 20000-7, ou en bois lamellé selon la norme EN 14080.
- Largeur minimale des chevrons 60 mm en cas de fixation selon les caractéristiques statiques avec des vis système Heco-Topix Ø 8,0 mm (filetage partiel avec tête ronde).
- Largeur minimale des chevrons 80 mm en cas de fixation selon les caractéristiques statiques avec des vis système Heco-Topix Ø 8,5 mm (filetage CC avec tête cylindrique).
- Écartement des chevrons (sans lambrissage) max. 1,0 m. Au-delà risque de basculement.

Vissage / fixation de l'isolation sur chevrons :

- Les panneaux isolants pour toits à pans inclinés **Ampatherm®** sont des panneaux isolants résistants à la pression qui sont fixés dans la structure de toit porteuse à l'aide des contre-lattes et de vis correspondantes selon les caractéristiques statiques.
- Dimension des contre-lattes au moins H/l 30/50 mm en cas de fixation avec des vis système HECO selon les caractéristiques statiques.
- En cas d'utilisation de produits **Ampatherm®**, Ampack propose un service de calcul gratuit de la société Heco. Voir le formulaire.
- Le logiciel HCS de Heco permet au client de procéder lui-même au dimensionnement statique. Le logiciel peut être téléchargé gratuitement sous le lien suivant : https://bit.ly/3x3YArH

Protection contre la chaleur et l'humidité :

- Un concept d'étanchéité à l'air doit être prévu / exécuté par le planificateur / la personne chargée de la mise en œuvre.
- La couche d'étanchéité à l'air / le pare-vapeur est à raccorder avant le montage de l'isolant sur chevrons aux couches d'étanchéité à l'air des éléments de construction contigus (par ex. parois de faîte, parois de gouttière, etc.).
- Par exemple, la maçonnerie doit être bien ajustée à fleur avec la face supérieure du chevron en enlevant le mortier. Éviter la présence de débordements de maçonnerie.
- Les espaces entre chevrons, par ex. au-dessus de la panne, peuvent être fermés avec des restes de panneaux **Ampatherm®** découpés selon le profilé, env. 100 mm d'épaisseur et collés avec la mousse **Ampacoll® Maxiflex** (mousse PU). Étant donné que des fissures liées aux mouvements ne peuvent être exclues, le collage des raccords de panneau **Ampatherm®**doit en outre être durablement étanche à l'air. Par ex. avec le ruban adhésif flexible **Ampacoll® Flexx**.
- La sous-construction telle que le lambrissage en planches doit être interrompue au-dessus des parois extérieures, permettant ainsi une disposition continue de la couche étanche à l'air.
- Le lé d'étanchéité à l'air / pare-vapeur doit toujours être suffisamment isolé en continu selon les exigences de la physique du bâtiment.
- Étanchéité au vent : un courant de fond des panneaux isolants pour toits à pans inclinés avec de l'air extérieur doit être exclu. Ainsi, les raccords doivent être étanches au vent en particulier en zone de bordure et les éventuelles cavités doivent être supprimées.
- Les zones sans revêtement des matériaux isolants en mousse rigide doivent être entièrement recouvertes par d'autres couches de parties de construction, tel que par ex. un lé de sous-toiture, un ruban adhésif adéquat, une planche, etc.
- Veuillez à cet effet tenir compte des schémas de montage et détaillés de **Ampatherm®**.
- Les normes et exigences nationales doivent être respectées, par ex.

- SIA 180, SIA 232
- Selon la structure du toit en rénovation ou en construction, il est nécessaire de produire une attestation de décèlement de l'eau de condensation (par ex. selon la norme DIN 4108-3, SIA 180) et il doit être tenu compte de la réserve de séchage (par ex. selon la norme DIN 68800).
- En cas d'utilisation de produits **Ampatherm®**, Ampack offre un service de calcul gratuit en matière de protection contre la chaleur et l'humidité. Voir le formulaire.

Pose

Raccord de gouttière

- Les panneaux isolants pour toits à pans inclinés **Ampatherm®** doivent être posés parallèlement à la gouttière. Il est recommandé de monter une butée comme aide au montage sur la gouttière et sur le bord inférieur de la zone isolée, par ex. à partir d'un bois équarri ou d'une planche de la même épaisseur que les panneaux isolants. Cette butée ne sert qu'à la répartition de la charge pendant la pose, mais doit être suffisamment dimensionnée pour répartir les charges survenant lors du montage.
- La pose des panneaux isolants pour toits à pans inclinés **Ampatherm®** commence généralement à l'extrémité de la gouttière, côté gauche de la toiture.
- La rainure est généralement tournée vers le haut. Cela permet de poser un maillet.
- Afin d'obtenir une transition sans cavité de la butée en bois aux panneaux isolants, il convient de couper la languette de la rangée inférieure des panneaux

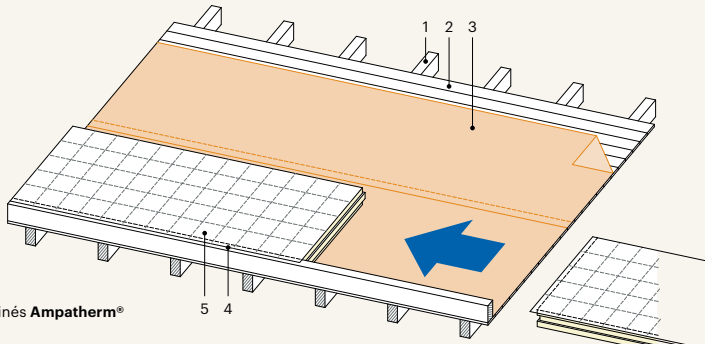

1 Charpente / chevrons
2 Lambrissage
3 Lé d'étanchéité à l'air / pare-vapeur
4 Chanlatte / planche de butée
5 Panneaux isolants pour toits à pans inclinés **Ampatherm®**

Pose en ligne (sur lambrissage en bois avec pare-vapeur)

- Les panneaux isolants pour toits à pans inclinés **Ampatherm®** sont posés en ligne. Les contre-croisés sont autorisés. Le déport des joints transversaux doit être d'au moins 25 cm.
- En cas de pose sans lambrissage, ne pas mettre 2 joints entre plaques dans un espace entre chevrons, directement l'un au-dessus de l'autre !
- En cas de pose sur lambrissage à empreinte apparente (côté raccordement avec lé sur lambrissage, pare-vapeur, etc.), il convient de vérifier le craquèlement du bois de la planche de coffrage par un vissage d'essai. D'après l'expérience, il ne faut pas s'attendre à un craquèlement à partir d'une épaisseur de planche de

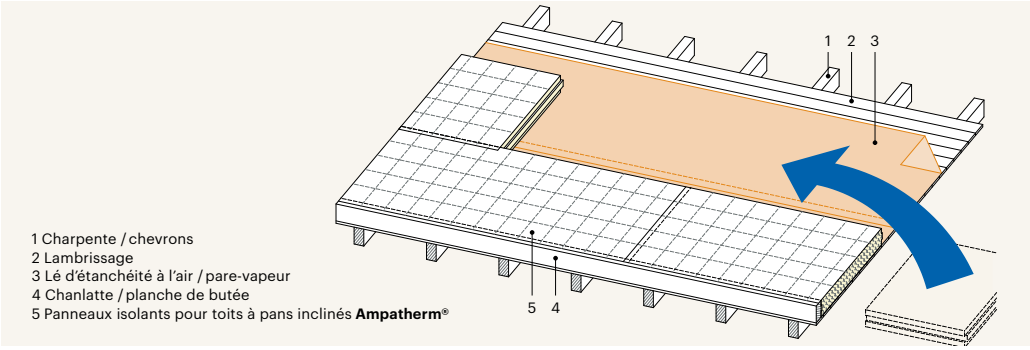

1 Charpente / chevrons
2 Lambrissage
3 Lé d'étanchéité à l'air / pare-vapeur
4 Chanlatte / planche de butée
5 Panneaux isolants pour toits à pans inclinés **Ampatherm®**

22 mm. Dans le cas contraire, le lambrissage devra, en raison de la pose, être pré-foré à travers la contre-latte et le matériau isolant à l'aide d'une perceuse à bois de diamètre 5 mm, conformément à l'homologation des vis utilisées.

> En cas d'exigences liées à la sécurité antichute (panneaux isolants pour toits à pans inclinés avec lé de sous-toiture contrecollé) : le panneau isolant doit reposer sur au moins 2 chevrons. Entraxe des chevrons max. 1000 mm. Chaque panneau isolant doit être fixé avec au minimum 2 vis à travers le contrelattage, l'espace maximum entre les vis est de 650 mm max., la distance maximale à l'extrémité de la latte est de 350 mm.

> Débordement de l'avant-toit des panneaux sans lambrissage (« cantilever ») 250 mm max. Ne pas pénétrer dans la zone !En cas de débordements importants de l'avant-toit, doubler le débordement avec lambrissage et tasseaux à hauteur du panneau isolant et « rallonger » la doublure supérieure du lé avec par ex. **Ampatop® Protecta plus** et évacuer de façon étanche à la pluie dans la gouttière.

> Pour les panneaux isolants pour toits à pans inclinés **Ampatherm®** avec lé de sous-toiture contrecollé : le recouvrement au niveau de la filière en bois de la gouttière est, selon le détail de la gouttière, collé soit sur la chanlatte et le larmier, soit sur le lé sur lambrissage, le lé de sous-toiture et autres.

> Les recouvrements des joints doivent être collés selon l'avancement de la pose (avant l'application des bandes d'étanchéité pour clous et des contre-lattes). Les surfaces adhésives doivent être exemptes de poussière et sèches. Utiliser la roulette de pressage ou l'outil de placage **Ampacoll® Pressly**. Température d'application min. +5 °C. Retirer la pellicule de protection / bande de recouvrement immédiatement du toit en raison du risque de dérapage.

> Conseil : en présence de noues de toit, il convient de commencer la pose des deux côtés pour un bon déroulement des travaux.

> La découpe par ex. pour les lucarnes ou une cheminée peut être réalisée après la pose.

Fixation de la latte principale / contre-latte

> Des bandes d'étanchéité pour clous doivent être utilisés selon les exigences nationales. Les bandes d'étanchéité pour clous doivent impérativement être collées sur le lé de sous-toiture.

> Les contre-lattes doivent être vissées au chevron de façon parallèle et centrée à celui-ci conformément aux caractéristiques statiques. Les vis de traction sont vissées dans un angle de 90° sur la contre-latte. Les vis de poussée sont vissées avec une inclinaison de 60° par rapport à la gouttière (à l'aide d'un gabarit de pose).

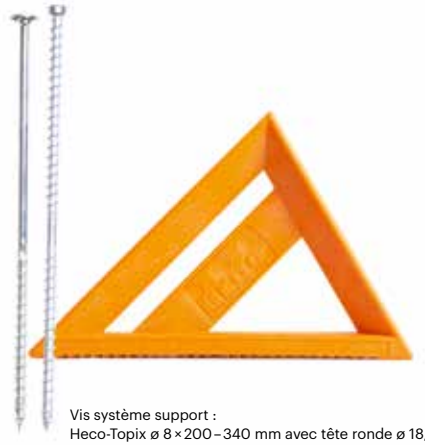

Vis système support :
Heco-Topix ø 8 × 200 – 340 mm avec tête ronde ø 18,5 mm
Heco-Topix-CC ø 8,5 × 300 mm, tête cylindrique

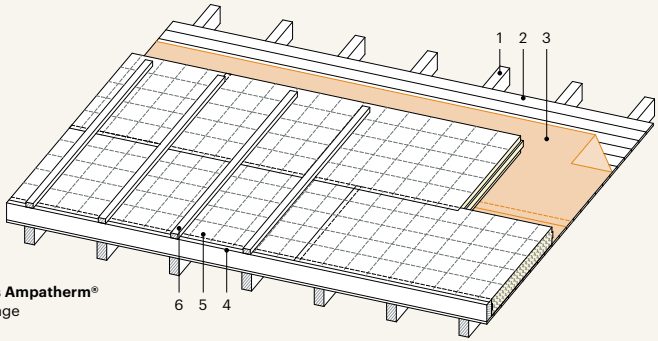

1 Charpente / chevrons
2 Lambrissage
3 Lé d'étanchéité à l'air / pare-vapeur
4 Chanlatte / planche de butée
5 Panneaux isolants pour toits à pans inclinés **Ampatherm®**
6 Bande d'étanchéité pour clous + contrelattage

Formation de faîtes, de noues et d'arêtes

De manière générale, les panneaux isolants pour toits à pans inclinés doivent être ajustés aux conditions géométriques par des coupes d'onglets ou de débordements. Les raccords et joints entre plaques sans rainure et languette sont remplis de mousse **Ampacoll® Maxiflex** (mousse PU) et contournés après adhésion. Les bandes périmétriques non protégées et non revêtues sont collées avec le ruban adhésif large **Ampacoll® XT 250**. Pour la formation de noues, nous recommandons le montage d'un lé de sous-toiture correspondant, tel que par ex. le lé de noue **Ampatop® ProtectaStripe**. Pour les exigences élevées, **Ampatop® Seal** ou **Ampatop® Seal GHS** est également utilisé ici.

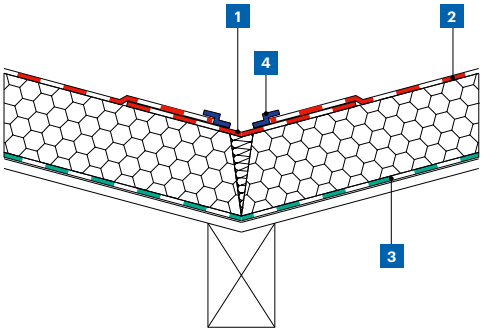

1 Lé de noue: **Ampatop® ProtectaStripe**

2 Lé de sous-toiture contrecollé sur **Ampatherm® Panneaux isolants pour toits à pans inclinés**

3 Pare-vapeur **Ampatex® SB 130**

4 Collage : Ruban adhésif **Ampacoll® XT** ou **Flexx, 60 mm**

Utilisation de lé de noue **Ampatop® ProtectaStripe**

Version 07/2021. Sous réserve de modifications et d'erreurs d'impression. Toute publication, même partielle, requiert l'autorisation écrite préalable de la société Ampack AG. Chaque réimpression ou nouvelle version annule et remplace les informations du présent document. Les photos et illustrations sont des représentations de principe dont on ne saurait conclure une garantie d'exactitude et d'exhaustivité. Il revient au planificateur et/ou à la personne chargée de la mise en œuvre de vérifier l'exactitude technique et fonctionnelle, ainsi que la faisabilité en fonction du bâtiment.

Les experts de l'enveloppe du bâtiment. Depuis 1946.

Ampack AG
Seebleichestrasse 50
CH-9401 Rorschach
T +41 71 858 38 00
F +41 71 858 38 37
ampack@ampack.ch
www.ampack.biz

7004CH/FX.YY(VS)0721